

Extrait de l'e-Cahier n° 35-09 de novembre 2004

La lettre « E » caractérise la fréquence de la présence d'eau sur le sol, notamment en relation avec le mode d'entretien (1).

E1 : présence d'eau occasionnelle ; entretien courant à sec et nettoyage humide (balai feubert, shampooing, ..).

E2 : présence d'eau fréquente mais non systématique ; entretien courant humide, nettoyage par lavage. Sont au moins E2, les pièces humides « par destination (cuisines, locaux sanitaires) » et les locaux où le maître d'ouvrage souhaite disposer du plus large éventail possible pour le choix des méthodes d'entretien.

Note

Dans ces locaux, le support bois (ou panneaux dérivés du bois) doit être protégé contre les infiltrations conformément aux textes de références en vigueur (ex. : traitement de type « locaux E3 » sur support bois, pour les résilients posés en locaux E2, cf. DTU 53.2).

E3 : présence d'eau souvent prolongée ; entretien courant par lavage. L'indice E3 caractérise les pièces humides par destination.

La présence de systèmes d'évacuation d'eau au sol (siphon, caniveau, ...) dans le local, classe celui-ci systématiquement en E3.

Note

Les locaux E3 nécessitent de prévoir des dispositions appropriées pour se prémunir contre le risque de chute par glissade.

(1). Entretien au sens large ou « maintenance » : ensemble des opérations destinées à conserver l'aspect initial du revêtement et l'état de propreté nécessaire ; il comprend :

- l'entretien courant, opération fréquente (quotidienne, par exemple) ;
- le nettoyage, opération périodique (hebdomadaire, mensuelle, annuelle) ;
- le détachage, opération occasionnelle.